Quatrième Année. — Numéro 5 CINQ CENTIMES Mercredi 5 Janvier 1898

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Maires et Préfets

Nous avons relaté hier, dans nos informations, le dialogue vif qui s'est échangé, à l'occasion des réceptions officielles du premier janvier, entre notre ami Flaissières, maire de Marseille, et le préfet des Bouches-du-Rhône.

Toute la presse s'occupe de cet incident, et la plupart des journaux indépendants reconnaissent que le maire socialiste a joliment « mouché un coin » — comme on dit vulgairement, — à l'employé de M. Barthou.

— « Puisque le Protocole m'oblige à faire visite au représentant d'un gouvernement qui nous combat, s'est dit Flaissières, je vais lui servir des marrons glacés de premier choix.»

Et avec sa verve méridionale, son esprit si pétillant, sa fine ironie, le maire de Marseille a exprimé les vœux qu'il formait au seuil de l'an nouveau, en soulignant qu'il se faisait l'écho de la population qu'il représente.

— « Nous voulons de la politique républicaine, a-t-il déclaré en substance, mais de la *vraie*, — de la politique qui nous donne les réformes sociales si impatiemment attendues. Nos vœux seront comblés si, aux élections générales prochaines, il n'est pas porté atteinte à l'indépendance du Suffrage Universel. »

Piqué au vif, le Préfet réactionnaire a répondu que toute sa politique à lui consistait à répudier les utopies collectivistes!

« Ce Floret — il s'appelle Mossieu Floret, nom d'un chien! — apprend par cœur les discours de M. Deschanel, ce qui permet de supposer qu'il ne connaît pas un traître mot des doctrines collectivistes. Mais il avait à faire en la circonstance, à fine partie et Flaisières sans autrement s'émouvoir des « aboiments » qu'il venait d'entendre a doucement riposté :

— « Si par aventure, la Chambre nouvelle avait l'étiquette socialiste, vous vous convaincriez bien vite que les théories socialistes ne sont pas des utopies... »

On ne pouvait dire plus aimablement à un fonctionnaire :

— « Vous serviriez un gouvernement socialiste, à l'occasion, comme vous servez un gouvernement clérical, aujourd'hui, comme, hier, vous bêssiez à un gouvernement radical! »

Et le Préfet n'a pas protesté... S'il a eu le dernier mot, ç'a été pour clôturer une conversation qui devenait gênante.

Nous avions applaudi à la conduite très digne du citoyen Delory qui s'était borné à déposer sa carte chez le Sous-Barthou de Lille, aux réceptions du nouvel an, — témoignant ainsi qu'il n'avait pas oublié l'injure grossière faite aux représentants des travailleurs lillois, dans une circonstance récente.

Mais il ne nous déplaît pas davantage de souligner la leçon d'un autre genre, infligée par un autre maire socialiste à un autre préfet non moins réactionnaire que M. Lauranceau.

Cela nous change toujours de la monotonie de la trêve des confiseurs et de la banalité ordinaire des réceptions officielles.

G. SIAUVE-EVAUST.

INFORMATIONS

INTÉRIEUR

LA GRACE DE CYVOCT SERAIT ACCORDÉE

Paris, 3 janvier.

M. Ranc, dans le *Radical*, annonce la grâce de Cyvoct :

« Ce m'est une grande joie, écrit il, de pouvoir annoncer, en toute certitude, qu'au dernier conseil des ministres, sur l'initiative de M. le président de la République, la grâce de Cyvoct a été accordée. La grâce est pleine et entière, c'est à dire que Cyvoct ne sera pas soumis à l'obligation de résidence à la Nouvelle Calédonie et reviendra en France.

» M. le président de la République a accompli là un acte d'humanité et de justice dont tous les gens de cœur lui seront reconnaissants. »

LA CATASTROPHE DU PÉAGE DE ROUSSILLON

Paris, 3 janvier.

L'enquête judiciaire sur le terrible tamponnement du Peage de Roussillon est bien près d'être close ; elle a été menée par le procureur de la République de Vienne, assisté du commissaire spécial des chemins de fer attaché à cette gare.

Les ingénieurs du contrôle ont également remis au ministère des travaux publics leur rapport détaillé sur cet accident et ses causes.

La culpabilité du « bloqueur » du poste Tyer de Cloons ne fait plus de doute et son arrestation est maintenue : il sera poursuivi judiciairement pour abandon de son poste, inobservation des règlements et homicide par imprudence.

On a pu établir, en effet, que cet agent négligent avait indiqué « voie libre » à son camarade du Péage de Roussillon, alors que le rapide 10 n'avait pas franchi le secteur.

Ces constatations vont amener un remaniement dans l'organisation des postes de surveillance dits « tyer » qui jalonnent nos voies ferrées, et un service de contrôle serait établi pour veiller à l'observation stricte du règlement et des consignes.

En outre, un cordon téléphonique reliera les stationnaires entre eux.

On a également pensé à compléter le réseau des signaux « mobiles » en adaptant aux trains un avertisseur.

UNE BAGARRE SANGLANTE A MARSEILLE

Marseille, 3 janvier.

Dans la soirée d'hier, une bagarre sanglante a éclaté dans un bal situé boulevard Péraud, quartier de Saint-Mauront, dans la banlieue de Marseille. A la suite d'une scène de jalousie, plusieurs personnes tirèrent des coups de revolver au milieu de la salle. Six personnes ont été blessées, dont deux femmes qui ont été conduites à l'hôpital. Les agresseurs ont pris la fuite.

L'EXAMEN MENTAL DU TUEUR DE BERGERS

Lyon, 3 janvier.

Vacher a été visité hier, pour la première fois à la prison Saint-Paul par MM. Rebatel et Lacassagne, médecins au rapport. Il avait retrouvé son calme, et ne s'est pas livré aux bruyantes manifestations qui ont marqué son arrivée à Lyon. Il a fort bien accueilli les médecins et leur a dit qu'il était heureux de les voir.

Les experts l'ont fait causer pendant une heure, ils reviendront dans les premiers jours de la semaine accompagnés cette fois du troisième expert, M. le professeur Pierret.

M. Lacassagne a l'intention de radiographier le crâne de Vacher, pour tacher de connaître l'endroit précis où se trouve la balle qu'il s'y est logée lors de sa tentative de suicide en 1894.

TERRIBLE ACCIDENT DE CHASSE

Orléans, 3 janvier.

Un nommé François Mauplot, marié et père d'un enfant, vient d'être tué par un garde sur le territoire de la commune des Choux dans les circonstances suivantes : L'auteur involontaire de ce meurtre, un garde particulier nommé Kasher, chassait le lapin en compagnie de François Mauplot et de deux autres personnes, quand, soit par suite d'un faux pas, soit que l'arme ait été heurtée par une branche, le coup partit et atteignit Mauplot à la tête. La mort a été instantanée.

NAISSANCE D'UN ENFANT PRÉNOMÈNE

Lorient, 3 janvier.

Une dame de Lorient est accouchée d'un enfant mort-né, dont la tête était deux fois plus grosse que le corps.

Ce phénomène, présentait en outre, cette particularité qu'il n'avait pas de nez et une matière séreuse s'échappait par les yeux. L'enfant était par ailleurs très bien constitué.

ETRANGER

MISÈRE EN ITALIE. — VIOLENTES BAGARRES

Rome, 3 janvier.

Une dépêche de Girgenti à la *Tribuna* annonce qu'une manifestation de paysans et d'ouvriers s'est produite à Siculiana (province de Girgenti). Les manifestants criaient : « Nous voulons du pain et du travail ! »

La manifestation dégénéra en bagarres et on incendia et saccagea la résidence municipale.

La troupe a été mandée pour rétablir l'ordre.

Un délégué, un sous officier de police et deux gardes ont été légèrement blessés. Un paysan a été tué par une balle tirée du côté des manifestants.

Il y a eu plusieurs arrestations.

DÉFAITE DES ANGLAIS DANS L'INDE

Calcutta, 3 janvier.

Les Zakka-Khell ont coupé la route d'Ali-Musjid à Lalpura.

Un régiment a eu à soutenir de violentes attaques de la part des insurgés, qui, une première fois, ont blessé un colonel, un lieutenant et de nombreux hommes, et, dans une seconde attaque, ont tué trois soldats et blessé un capitaine et onze hommes.

CENTENAIRE REVOLUTIONNAIRE EN IRLANDE

Londres, 3 janvier.

Le gouvernement vient de prendre des mesures sévères afin d'empêcher tous désordres qui pourraient se produire en Irlande, lors des fêtes et réunions organisées à l'occasion du centenaire de la révolution irlandaise de 1798.

Les troupes ont été consignées dans les casernes et dans l'Ulstar. Les forces policières ont également été augmentées.

CONFLIT ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE MEXIQUE

New-York, 3 janvier.

On assure qu'une canonnière mexicaine a débarqué un détachement de marins dans l'île de Chipperton, dans l'Océan Pacifique, et que le drapeau des Etats-Unis qui y était arboré, a été remplacé par le pavillon du Mexique.

LES AFFAIRES DU SOUDAN ÉGYPTIEN

Le Caire, 3 janvier.

L'inquiétude continue au sujet des affaires du Soudan. Le départ de la basse Egypte de deux régiments anglais sur trois, met en action les intentions du gouvernement. Des nouvelles graves sont certainement parvenues pendant les fêtes et ont forcé la main aux Anglais qui étaient disposés à hiverner sans se livrer à aucune opération.

Les Anglais achèvent fiévreusement de recruter partout tous les indigènes disponibles.

UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Glascow (Ecosse), 3 janvier.

Un accident de chemin de fer s'est produit ce matin sur la ligne de Glascow à Edimbourg. Il y a un mort et plusieurs blessés.

LA GRÈVE DES MECANICIENS ANGLAIS

Londres, 3 janvier.

Le secrétaire de l'Association des mécaniciens, parlant hier soir dans une réunion, a dit que la lutte continuerait jusqu'à ce que les patrons aient décidé d'accorder la journée de huit heures.

Le *Daily News* dit que les patrons mécaniciens les plus modérés sont favorables à la réouverture des ateliers sur les bases du *status quo ante* concernant la liberté de direction des ateliers et une réduction des heures de travail accompagnée d'une réduction du taux des salaires.

LE DROIT A LA VIE

1897 a légué, en s'en allant, à 1898, tout un stock de promesses et de projets politico-sociaux, que les douze derniers mois ont, hélas! bien peu réduit.

Entre tous, il n'en est pas peut-être de plus souvent prôné, de plus ardemment souhaité que la création d'une caisse de retraites pour la vieillesse.

L'homme est affamé de certitude et de sécurité. Cet éphémère aspire de toutes ses forces à la quiétude de l'avenir. Nulle part peut-être ce sentiment n'est si vivement éprouvé qu'en notre pays. Il explique comment la seule perpective d'appointements minimes mais certains et d'une retraite assurée, entraine tant de Français vers les emplois publics.

Les partis ne pouvaient négliger ce détail de la psychologie nationale. Chacun d'eux s'est appliqué à donner satisfaction à une aspiration si générale et si intense. Les projets de caisse des retraites ont abondé.

L'inspiration en était également louable, l'exécution également défectueuse. Il en était de tous comme de la jument de la légende, à qui ne manquait nulle qualité, fors la vie.

Cependant, tandis qu'au Parlement les propositions s'entassaient les unes sur les autres, dans son coin, un simple particulier, ni député, ni sénateur, pas même académicien, s'attaquait au problème.

M. Jacques Escuyer, c'est son nom, a contracté dans le maniement des affaires industrielles et financières le goût des solutions claires et pratiques. A retourner la question sous toutes ses faces, il s'aperçut bien vite que, prise d'un côté ou de l'autre, elle offrait une difficulté inextricable.

Tous les projets antérieurs reposaient sur cette disposition angulaire : la capitalisation. Vous savez ce que signifie ce mot barbare.

Les participants à la caisse des retraites, les patrons qui les emploient, versent chacun une somme mensuelle. On place, on fructifier, on les capitalise. Le revenu est employé précisément à constituer des pensions de retraite.

Voilà qui va bien, en théorie. En pratique, c'est une autre affaire.

D'abord, pour que les cotisations mensuelles produisent un revenu suffisant à assurer des retraites à tous les vieillards nécessiteux, il faut attendre et longtemps. Le délai n'est guère inférieur à vingt ou vingt-cinq ans, au bout duquel le capital amassé sera assez considérable pour produire d'intérêts, la somme annuelle indispensable.

Imaginez-vous, pendant un quart de siècle, tous les travailleurs obligés d'accumuler des fonds, de fournir des cotisations, sans en retirer aucun effet utile? Une telle loi risquerait de provoquer tout autre chose que l'enthousiasme.

Ce n'est pas tout que de ramasser les capitaux dont l'emploi doit procurer l'argent nécessaire au service des retraités. Il s'agit d'en trouver un emploi à la fois sûr et productif. Les difficultés ici se multiplient. Quelques chiffres vont vous les rendre saisissables.

Pour seulement 3 millions de participants — et c'est une prévision certainement insuffisante — l'exposé des motifs d'un projet ministériel évaluait à 12 milliards le montant des capitaux à placer, provenant des versements et de l'intérêt des versements.

Douze milliards à placer — notez qu'il faut prévoir que le nombre des participants devra, à bref délai, être triplé ou quadruplé, ce qui élève le capital qui réclame emploi à trente-six ou quarante-huit milliards — et la Caisse des dépôts et consignations est aux abois pour cinq ou six milliards!

Ce placement, du reste, fût-il possible, serait de moins en moins rémunérateur. En un quart de siècle le revenu des capitaux placés sur l'Etat français est tombé de 6 à 2.90 0/0. Or, les variations du prix de l'argent ont naturellement l'influence la plus directe et la plus fâcheuse sur la constitution des retraites. Ainsi, 2f.50 de versements mensuels pendant 30 ans donnent, à 4 0/0, une pension de 227 francs ; à 3 0/0, de 177. Le saut est sensible.

Après s'être, comme ses devanciers, battu sans succès contre ces obstacles, M. Escuyer finit, comme toujours, par l'idée simple, qui était l'idée vraie; si on supprimait la capitalisation, si l'on faisait de l'assistance aux vieillards, qui constitue un droit pour l'individu et un devoir pour la collectivité, une charge annuelle du budget?

Est-ce possible? Oui, car l'examen des recensements successifs démontre que les différentes « couches d'âge » sont pour ainsi dire invariables. Rien, dès lors, de plus simple que de chiffrer le taux des sacrifices à consentir chaque année par la nation pour ce nouveau service.

Etre qui devront-ils être répartis? Entre les participants, les patrons et l'Etat. Si nous nous en tenons là, nous allons voir réapparaître une difficulté qui dans les autres projets, nous a pu, à bon droit, redoutable.

Sans doute, avec le système Escuyer, c'est là un avantage d'une portée incalculable, le lendemain même du vote du projet de loi, tous les vieillards toucheront leur pension de retraite. Mais l'ouvrier de vingt ans, à qui l'on demandera sa cotisation, ne rechignera-t-il pas quelque peu à lâcher une obole, dont il ne recevra la contrepartie que dans trente ou quarante ans, s'il vit encore?

Pour répondre à cette objection, surgissant les bases du projet, M. Jacques Escuyer a substitué à la conception d'une caisse des retraites, celle d'une véritable assurance nationale contre le dénuement et la maladie qui, non contente d'assurer le pain aux vieillards, fournira à tous les travailleurs malades 30 sous par jour, les soins médicaux et pharmaceutiques gratuits.

J'ai hâte d'arriver aux chiffres globaux établis tous sur des statistiques officielles, vérifiables à souhait. Ils vont vous permettre de constater que vous ne vous trouvez point en face d'un rêve ou d'une chimère, mais d'une proposition solide et viable, dont dépend du Parlement de faire demain une réalité.

Quatre combinaisons ont été étudiées. Dans toutes, le travailleur verse 1 franc par mois, le patron 1 fr. 50 par travailleur et par mois, l'Etat 2 fr. 50 par travailleur et par mois. Tout participant touche, à partir de soixante ans, selon qu'il est marié ou célibataire, 500 ou 400 fr. de rente par an : le pain assuré : si la maladie ou l'infirmité l'empêche de travailler avant cet âge, il a droit immédiatement à sa retraite.

Première combinaison. J'arrondis les chiffres pour faciliter le calcul : 600 millions de participants : tous les ouvriers et employés hommes. Charge totale : 300 millions. Crédit budgétaire annuel : 150 millions.

Deuxième combinaison : sept millions sept cent cinquante mille participants : tous les ouvriers et employés des deux sexes. Charge totale : 460 millions. Crédit budgétaire annuel : 232 millions.

Troisième combinaison : neuf millions de participants : tous les ouvriers et employés des deux sexes et les petits cultivateurs. Charge totale : 600 millions. Crédit budgétaire annuel : 340 millions.

Quatrième combinaison : dix millions six cent soixante mille participants : tous les ouvriers et employés des deux sexes, les petits cultivateurs et les domestiques. Charge totale : 680 millions. Crédit budgétaire annuel : 360 millions.

Sans doute, ce sont des crédits respectables, de nature à faire réfléchir. Mais le pays qui chaque année, débourse un milliard pour la défense nationale, qui trouvera demain deux cents millions pour la réfection de sa flotte, ne saurait reculer devant les trois ou quatre cents millions qui lui sont nécessaires pour se donner à lui-même le bien le plus précieux : la sécurité et la dignité de la vie.

L'impôt sur le revenu, l'impôt progressif sur les successions, l'exploitation de certains monopoles dont nous demandons le retour à la nation peuvent fournir et au-delà, les ressources nécessaires.

Nous avons reçu des mains des Bourses du Travail et du Congrès de Toulouse, qui l'ont successivement adopté, le projet auquel M. Escuyer peut s'honorer d'avoir attaché son nom. Jaurès, quelques-uns de nos amis et moi, l'avons déposé, sous forme de projet de loi.

Nous n'avons pas l'illusion de le faire voter par une Chambre expirante. Mais il réapparaîtra, dès le début de la législature prochaine.

Nous voulons assurer au prolétariat le droit élémentaire : le droit à la vie. Qui osera refuser de le lui garantir?

A. MILLERAND,
député de la Seine.

Une Nouvelle Machine a broder

En Angleterre, on aurait inventé une nouvelle machine à broder, qui paraît inspirer une véritable terreur aux ouvriers de la Suisse, où la broderie est largement développée. Il y a quelque temps, lorsqu'on commença à appliquer la machine à broder, on craignait de voir la broderie à la main disparaître complètement.

Cette machine, cependant, ne faisait que de 15 à 17,000 points par jour, tandis que la nouvelle machine en ferait au moins 50,000, c'est-à-dire trois fois plus.

La nouvelle machine à broder aurait en outre un grand avantage, très appréciable au point de vue capitaliste, car elle fonctionnerait automatiquement, sans l'intervention d'aucun ouvrier. Le travail qu'elle peut exécuter dépasse celui de 22 machines à la main.

On peut se faire ainsi une idée de la portée de la nouvelle invention et de ses conséquences pour les ouvriers qui travaillent à la broderie.

En Angleterre, il se serait formé une Société au capital de 25 millions de francs pour utiliser la nouvelle machine.

Les progrès techniques, tout en augmentant les souffrances et la misère du prolétariat, ont pour résultat de favoriser l'évolution économique et de rendre de plus en plus grave pour la classe ouvrière le système capitaliste, mais ils préparent la transformation du régime actuel de production par l'impossibilité de le continuer, sans condamner le prolétariat à l'inaction et à la dégénération au profit exclusif de la classe possédante.

Adresse au Prolétariat Français

L'Adresse suivante vient d'être adressée au prolétariat français, par les mécaniciens anglais en grève :

Aux camarades français

Camarades,

Après six mois de lock-out, les patrons de l'industrie mécanique ont adressé un appel à leurs salariés, les engageant à reprendre le travail à des conditions telles que les ouvriers ont, par deux fois, repoussé leurs propositions à une écrasante majorité.

Dans le manifeste des employeurs auquel nous faisons allusion, nous relevons l'extraordinaire phrase qui suit :

« La Fédération patronale espère que le « temps est proche où les ouvriers appré- « cieront convenablement la bienveillance « des employeurs à leur égard. »

Les ouvriers ne se sont pas laissé toucher par ce spécieux appel et ils n'oublieront certainement pas de sitôt le dur traitement infligé à leurs familles, du fait de ceux qui n'ont pas craint de les condamner au chômage, au mépris de tous les principes et de tous les droits de l'humanité.

Nous sommes convaincus au contraire, pour notre part, que nous nous réjouirons avant peu de la complète et définitive victoire du prolétariat.

Cela étant, nous nous rappellerons toujours notre dette de reconnaissance envers nos frères du Continent pour le splendide élan de solidarité dont ils ont fait preuve et qui nous permet de nous trouver aujourd'hui placés dans les plus favorables conditions pour continuer la bataille.

Dans la ferme conviction de pouvoir vous annoncer à bref délai notre triomphe et dans l'espoir que cette nouvelle année sera pour les travailleurs de tous pays, plus heureuse et plus féconde que celles qui l'ont précédée, nous vous envoyons l'expression de notre inaltérable fraternité.

G.-N. BARNES.

Çà & Là

ÉTATS D'AME

De tous les états d'âme qu'étudie la psychologie nouvelle, ce n'est pas un des moins curieux que celui de ce cocher d'omnibus qui, gagnant un gros lot, s'écrie dédaigneusement :

— Qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse de cent mille francs?

Le mot a-t-il été dit : il est possible, vraisemblable même, si on songe à la contagion qui, des classes supérieures, s'étend sur les plus modestes.

Il n'entendre parler que de millions, à lire les descriptions du luxe insolent que déploient les parvenus, à voir les coupés qui roulent, les foules en route pour les soirées de gala, les boutiques de diamants, les fenêtres éclairées des appartements à vingt ou trente mille francs l'an, les nouvelles maisons à façades somptueuses qui épouvantent la modestie des raisonnables, n'est-il pas tout naturel qu'une misérable somme de cent mille francs soit quantité négligeable?

Si la société n'a d'autre idéal que cette opulence individuelle, si le bonheur consiste à manger dans la vaisselle d'argent, à ponter mille louis sur un cheval, à occuper au théâtre, aux jours impossibles, une avant-scène de gala et à être aimé de femmes très coûteuses, il est certain que cent mille francs sont une goutte d'eau dont ne se désaltérerait pas le moins assoiffé des rastaquouères.

La civilisation folle crée des appétits d'aliénés. J'ai entendu de mes oreilles des gens me dire : — Trois millions! qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse avec cent ou cent cinquante mille francs de rente?

Tout cela, en somme, parce que l'on cherche ses jouissances hors de soi, et non en soi. Si, à beaucoup, dont nous sommes — dont vous êtes, mon brave lecteur et mon aimable lectrice, — cent mille francs paraissent une grosse et désirable somme, c'est parce qu'elle nous assurerait la liberté d'être ce que nous voulons être, de faire ce que nous voulons faire, de travailler, de penser, même de rêver à notre guise, hors de l'obsession douloureuse et déprimante du pain quotidien. Qu'est-ce qu'on peut faire de cent mille francs? En pardieu, tout simplement être libre et dégagé du souci de la vie pesante et du turbin abrutissant.

Et alors notre rêve — égoïste aujourd'hui — se confond avec la vision possible d'un état social où la souffrance serait évitée aux autres comme à nous-mêmes, où la peur du lendemain ne pèserait pas sur chaque minute de la vie, où la vieillesse n'apparaîtrait pas au lointain, besogneuse et délabrée.

Etant donné l'état social actuel et la sauvage lutte pour la vie, les cent mille francs du cocher d'omnibus équivalent à cette libération...

Est-ce que vous trouveriez, d'aventure que cela n'est rien!

CHOSES ET AUTRES

Tramways Electriques

Je suis de ceux qui pensent — et ça fait joliment du monde — que, dans un demi siècle d'ici, il ne restera pas en France, une seule agglomération de plus de 5.000 à 6,000 habitants, n'ayant pas son réseau municipal de tramways électriques. Déjà le mouvement se dessine, il se déroule même avec une rapidité qui tient du prodige et quand il nous arrive, à nous autres parisiens, d'aller visiter un coin de province où nous n'avons pas mis les pieds depuis longtemps, nous en revenons « épatés ». Ce fut mon cas à moi même l'automne dernier, lors d'une courte fugue dans ma Bretagne natale.

Qui diable se serait figuré, il y a quelque vingt-cinq ans, lorsque votre serviteur était en train de jeter sa gourme (et Dieu sait s'il en avait provision), en compagnie de quelques joyeux drilles, qui diable se serait figuré qu'on verrait un jour des tramways électriques, et à trolley encore! sillonner en tous sens la bonne ville de Rennes, si béatement confite en dévotion et en mélomanie? Et pourtant, voici plusieurs mois que c'est chose faite au grand désespoir des poètes archaïques, qui sont légion là bas; la vieille cité des ducs en est toute transfigurée.

Laissez passer quelques lustres, et tous nos chefs-lieux de département et d'arrondissement, sans compter nombre de bourgades grosses ou petites, logeront à la même enseigne.

Je vois venir à grands pas l'époque où, dans les centres urbains ou ruraux un peu importants, le tramway électrique sera devenu une institution d'usage courant aussi indispensable que le télégraphe, le gaz, le téléphone.

C'est une triple révolution qui s'amorce.

Une révolution industrielle d'abord. Un réseau de tramways, en effet, ne va pas sans une distribution d'énergie électrique desservant non seulement l'entreprise des transports en commun, mais encore de l'éclairage public et privé, et toutes les autres œuvres si nombreuses et si variées que la fée électricité, cet agent souple, docile, ubiquiste et protéiforme permet seule de mettre au point, depuis le chauffage et la cuisine jusqu'à la désinfection collective et à l'assainissement à domicile. Alors, mais alors seulement, une foule de commodités domestiques, une foule de perfectionnements dans l'hygiène, dans le travail et dans le confort, qui relèvent aujourd'hui de l'utopie, pourront entrer dans la pratique. Ce sera peut-être la renaissance de la petite industrie familiale que le triomphe de la vapeur, condamnée par sa nature même à la centralisation à outrance, avait à peu près étouffée. Songez plutôt à toutes les possibilités découlant de ce simple fait qu'il suffira pour avoir chez soi, sans bruit et sans fumée, de la force motrice susceptible de se plier à tous les usages, de tourner un commutateur.

Une révolution financière, en second lieu. C'est-à-dire que la bonne « gaîlette » nationale, au lieu de croupir stérilement au fond du bas de laine, ou de s'en aller se volatiliser sans fruit, sous le souffle dévorant des faiseurs, dans les fondrières du Honduras, du Transvaal ou de Panama, trouvera son emploi sur place. La France, en effet, ne manque pas d'argent, pas plus qu'elle ne manque de génie. Malheureusement elle ne sait pas s'en servir, un peu par la faute des gouvernants, qui, fâcheusement absorbés par le souci électoral, n'ont jamais rien fait pour organiser rationnellement le crédit public, un peu aussi par la faute des gouvernés, dont l'esprit, mal pondéré, oscille sans cesse entre l'excès de méfiance et l'excès d'emballement.

M'est avis que la généralisation des distributions d'énergie électrique qui, pour engendrer toutes les conséquences qu'elle comporte, nécessitera fatalement la mise en œuvre de capitaux énormes, pourrait bien être un dérivatif et un remède. Le jour approche où l'épargne française, éclairée enfin par de pénibles expériences sur ses véritables intérêts, se ruera vers les entreprises d'électricité, avec la même frénésie qu'elle mettait naguère à se ruer vers les isthmes éventrables ou vers le tonneau des Danaïdes des mines d'or exotiques. Seulement, le résultat final ne sera plus le même. Ce sera la richesse nationale qu'il s'agira, cette fois, de mettre en valeur, pour le plus grand profit du travail local et des travailleurs du terroir. Ceux qui auront dénoué les cordons de leur bourse sauront où passe et à quoi sert leur argent, puisque ce sera sous leurs yeux qu'il en sera fait emploi et qu'ils seront les premiers à bénéficier des avantages matériels qu'il aura servi à créer.

J'espère qu'à ce régime, la confiance renaîtra bientôt avec la clairvoyance